Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260511-CCAS202605-DE

Département des Côtes d'Armor
Centre communal d'Action Sociale de la Commune de PLOUNEVEZ MOEDEC
Extrait du registre des délibérations de la séance du 11 mai 2026 à 17h30
Nombres de membres en exercice : 17 – Nombres de membres présents : 16
Date de convocation : 06 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-sept heures trente, les membres du CCAS de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie de, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire, Présidente du CCAS

Etaient présents : Sonia ALLAIN, Présidente, Sylvie MARIGAULT, Nelly ROPARS, Yvette LE GALL, Nolwenn BOHEC, Joël COLAS, Anne-Karine LE MAOU, Jean-François LE MIGNOT, Claudie VASSEUR, Morgane BROUDER, Aurélie TOULLEC, Vanessa GALL, Solenn GUERIN, Brigitte LE GUEN, Patrick GUILLOUX, Virginie LAUDE
Absents excusés : Serge OLLIVAUX
Secrétaire de séance : Anne-Karine LE MAOU

## CCAS202605 – Adhésion à l'Unccas – Union nationale des centres communaux d'action sociale

Les membres du CCAS après en avoir délibéré,

**DECIDENT** d'adhérer à l'Unccas.
La cotisation annuelle forfaitaire est de 73.00 euros
**PRECISENT** que ce montant sera prélevé à la section fonctionnement du budget du CCAS
**AUTORISE** Madame la Présidente à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
La Présidente

Anne-Karine LE MAOU
Secrétaire de séance

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22 (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Sous-Préfecture le 18 mai 2026
Et publication ou notification le 18 mai 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22 (Côtes-d'Armor)